



Jean-Luc GUERBOIS

Candidat EELV sur la 4^{ème} circonscription de Charente-Maritime

Mesdames et Messieurs, adhérents de la LDH en Pays Royannais.

Vous m'avez questionné sur mon rapport à la démocratie dans notre pays.

Je suis d'accord avec le bilan que vous dressez de l'état de la démocratie en France. C'est d'ailleurs l'une des motivations qui m'ont poussé en Politique, à **Europe-Ecologie Les Verts**.

A votre première proposition, je vous réponds que je suis opposé à toute forme de cumul des mandats, parlementaires comme locaux, aussi bien dans leur nombre que dans le temps.

Vous aurez l'occasion de constater sur ma profession de foi que je me suis engagé, en cas d'élection, à ne pas cumuler mon mandat avec un autre et à caler mes indemnités sur le SMIC, reversant la différence au tissu associatif local, car j'estime que l'on ne peut pas être un bon élu lorsqu'on a des revenus sans rapports avec le quotidien des Français.

A votre seconde proposition, je dois vous dire qu'en tant que citoyen du monde avant tout, je ne supporte pas cet différenciation entre les êtres en fonction de leur lieu de naissance. Depuis toujours, on m'a appris que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. En conséquence, je suis pour le droit de vote de toute personne ayant sa résidence principale et domiciliée fiscalement en France à l'ensemble des élections, indépendamment de leur origine.

Avec votre troisième proposition, je suis d'accord.

Je vais répondre en même temps à vos trois dernière propositions, car elle me semblent relever d'un même problème.

Je suis farouchement opposé à toute forme de désignation indirecte des assemblées représentatives, qu'il s'agisse du Sénat ou des intercommunalités. Toute assemblée représentative doit être désignée au suffrage universel direct, sur scrutin de liste et à la proportionnelle.

J'ajoute également deux points qui me semblent très importants :

La réduction drastique des pouvoirs du chef de l'État au profit de l'assemblée nationale.

Et le renforcement de la transparence lors des votes dans les assemblées représentatives afin de renforcer le contrôle citoyen.

Car lorsqu'une personne est élue pour nous représenter, la moindre des choses est qu'elle ai honnêteté de nous rapporter quels projets elle a soutenus, dans quelles mesures et pourquoi.

En espérant avoir répondu à vos questions.

Cordialement,

Jean-Luc Guerbois